

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'ARCEP BENIN GESTION 2025

N° 051/ARCEP/PRMP/SPMP/2025

1. L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin (ARCEP BENIN) exécute dans le cadre de la mise en œuvre de son budget exercice 2025, un programme de passation des marchés publics de fournitures, services, travaux et prestations intellectuelles de montants supérieurs ou égaux aux seuils de passation à savoir :
2. Les intentions de marché concernent les domaines ci-après :

- **FOURNITURES**

N°	INTITULE DES MARCHES	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT
1	Aménagement et installation d'une salle polyvalente (Biblio-médiathèque) à l'ARCEP BENIN	DRP	BUDGET DE L'ARCEP BENIN
2	Acquisition d'une chaine de mesure QoS Drive test	AOON	

- **SERVICES**

N°	INTITULE DES MARCHES	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT
1	Contrôle du trafic et des revenus des réseaux mobiles en République du Bénin	AOOI	
2	Mise à jour du simulateur tarifaire	DRP	
3	Désherbage et sarclage des espaces non aménagés du Centre Technique de Hèvié (accord-cadre de trois ans à bon de commande)	DC	

4	Maintenance du système de sécurité informatique de l'ARCEP BENIN (accord-cadre de trois ans à bon de commande)	DRP	BUDGET DE L'ARCEP BENIN
5	Entretien des équipements informatique et bureautique de l'ARCEP BENIN (accord-cadre de trois ans à bon de commande)	DC	

- TRAVAUX

N°	INTITULE DU MARCHE	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT
1	Réalisation des travaux de délimitation des espaces administratifs occupés et de restauration au CTH	DRP	BUDGET DE L'ARCEP BENIN

- PRESTATIONS INTELLECTUELLES

N°	INTITULE DES MARCHES	MODE DE PASSATION	FINANCEMENT
1	Développement d'une application mobile de collecte des données QoS par crowdsourcing	DRP	BUDGET DE L'ARCEP BENIN
2	Accompagnement dans le cadre des travaux de fin d'exercice (accord-cadre de trois ans à bon de commande)	DC	
3	Assistance aux activités de sensibilisation des parties prenantes sur les outils de régulation de l'ARCEP BENIN (accord-cadre de trois ans à bon de commande)	DRP	

3. Les avis spécifiques de passation des marchés publics seront publiés dès leur communication dans le journal des Marchés Publics, le quotidien LA NATION, le Portail Web des Marchés Publics, le site web régional de l'UEMOA pour les marchés dont les montants atteignent les seuils communautaires, le site Web de l'ARCEP BENIN et par affichage pour les marchés de sollicitations de prix aux lieux ci-après :

- Siège de l'ARCEP BENIN ;
- La préfecture du Littoral ou la mairie de Cotonou ;
- La Chambre du Commerce de d'Industrie du Bénin (CCIB) ou la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)

4. Les marchés financés sur budget autonome seront passés conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin et ses textes d'application.

5. Les soumissionnaires potentiels, qualifiés et satisfaisants aux critères d'éligibilité pourront saisir la Personne Responsable des Marchés Publics pour des informations complémentaires à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN)** sis à l'immeuble **KOUGBLENOU 1^{er} étage, Zone OCBN**

Boîte Postale : 01 BP 2034 Cotonou Téléphone : 01 21 31 01 65/ 01 96 97 18 85

Email : spmp@arcep.bj

Cotonou, le 12 FEV 2025



Géoffroy Adétola ATCHOKOSSI
PRMP/ARCEP BENIN